



MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'ACHATS PUBLICS ADAPTÉS - AVIS D'ATTRIBUTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
15 avenue du 11 Novembre
BP 71
63600 AMBERT

B - Objet de la consultation.

Schéma directeur immobilier énergétique
Référence : 2024-AFE-202

C - Déroulement de la consultation

- Publicité : Plateforme AWS + Site internet + BOAMP ;
- Date et heure limites de réception des plis : 23/09/24 à 14h00 ;
- Date de la réunion d'ouverture des plis : 23/09/24 à 14h00 ;
- Date de la réunion d'analyse et attribution des plis : 19/02/25 ;
- Délai de validité des offres : 150 jours ;
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI

D - Composition de la commission d'achat publics adaptée

D1- Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire ou Suppléant
FORESTIER Daniel	Président	Titulaire
DAUPHIN François	Vice-Président	Titulaire
GORBINET Guy	Vice-Président	Titulaire

AR Prefecture063-200070761-20250326-2024_ADT_028-AR
Reçu le 28/03/2025

SAVINEL Jean	Vice-Président	Titulaire
LIENNART Didier	Vice-Président	Titulaire
ALLÈGRE-CARTIER Stéphanie	Vice-Présidente	Titulaire
RODIER Simon	Vice-Président	Suppléant
PRUNIER Valérie	Vice-Présidente	Suppléant

E – Fonctionnement de la commission d'achat publics adaptée**Le quorum est atteint :** NON OUI

La commission

 peut ne peut pas

valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'achat publics adaptée : Chamseddine KAFIL, responsable de la commande publique**F – Elimination des offres****Nombre de plis reçus : 9**

- Dans les délais : 9
- Hors délais non examinés : 0

Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Prénom et Nom	Adresse	Numéro de téléphone

G - Classement des offres

■ Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission :

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstentions : 0

H - Avis d'attribution

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable :

- pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

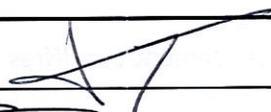
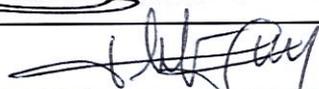
de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstentions : 0

AR Prefecture063-200070761-20250326-2024_ADT_028-AR
Reçu le 28/03/2025**I – Signature des membres de la commission des achats publics adaptés**

Nom et prénom	Signature
Daniel FORESTIER	
François DAUPHIN	
Guy GORBINET	
Jean SAVINEL	
Didier LIENNART	
Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER	
Simon RODIER	
Valérie PRUNIER	